



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## réglementation

Question écrite n° 61952

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le trucage des marchés publics dans le secteur de l'énergie. Alors qu'un cadre d'EDF a été mis en examen, soupçonné d'avoir mis en place un vaste système de corruption sollicitant des faveurs en l'échange de l'obtention des contrats, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour éviter le développement de ces pratiques.

### Texte de la réponse

Il ne revient pas au Gouvernement de se prononcer alors qu'une procédure judiciaire est en cours, qui en toute hypothèse semble constituer un cas isolé. Le groupe EDF a mis en place un contrôle strict de sa politique d'achats, et a récemment lancé un programme d'harmonisation des pratiques pour prévenir la corruption sous toutes ses formes : formalisation d'une politique de groupe contre la corruption, appui aux entités du groupe, sensibilisation et formation, organisation du retour d'expérience. Par ailleurs, EDF est soumis au contrôle d'une Commission des marchés. Ainsi, l'arrêté du 24 octobre 2006 fixant les règles de compétence de la Commission des marchés d'électricité de France prévoit que les marchés dont le montant hors taxe est supérieur ou égal à 40 millions d'euros soient soumis à l'avis préalable de la Commission des marchés. L'avis de la Commission se fonde sur le respect des principes fondamentaux des marchés passés, à savoir l'égalité d'accès et de traitement des entreprises, la transparence des procédures et l'efficacité de la dépense.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61952

**Rubrique :** Marchés publics

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2014](#), page 6351

**Réponse publiée au JO le :** [19 mai 2015](#), page 3793